



association de gérontologie du 11<sup>e</sup>

## Inscription à l'atelier

### GYMNASTIQUE

Paris, le 9 août 2016

Notre association, l'AG11, a un caractère désintéressé, elle est sans but lucratif. Elle développe des projets en vue de « l'amélioration de la santé des personnes âgées, de leur bien-être social et de la préservation de leur autonomie... », comme il est précisé dans ses statuts. Ainsi ont été créés les ateliers.



Si vous choisissez d'adhérer à l'association, la cotisation est 22 € en 2016. C'est l'association qui recrute les animateurs de ces ateliers, recherche des lieux où peuvent se dérouler les activités en toute sécurité, finance le matériel nécessaire et l'assurance.

Le cours de gymnastique débutera le mardi 20 septembre 2016 à 10 h. D'ici là, nous aurons recruté un nouvel animateur.

• *Tarifs des ateliers pour les adhérents à l'AG11* : 65 € par trimestre pour 1 heure de cours par semaine.

• *Tarifs des ateliers pour les non-adhérents à l'AG11*  
85 € par trimestre pour 1 heure de cours.

Ces sommes sont payables par chèques à l'ordre de l'AG11, à remettre au professeur en début de trimestre.

Pour ceux qui adhèrent à l'AG11 deux chèques doivent être rédigés :

1. celui d'adhésion à l'AG11 pour l'année civile (22 € en 2016),
2. celui d'inscription trimestrielle aux ateliers.

Lors de votre inscription, vous devez impérativement fournir un certificat médical précisant votre aptitude à pratiquer les exercices des ateliers auxquels vous souhaitez participer.

Noël CORBIN, Président de l'AG11

*Merci de remplir le bulletin d'inscription joint à ce courrier et de le remettre au professeur avec votre règlement.*

**Bulletin d'inscription à l'atelier GYMNASTIQUE DOUCE**

**Vous devez joindre vos chèques et votre certificat médical d'aptitude.**

Nom et prénom .....

Adresse.....

Numéro de téléphone pour vous contacter.....

Adresse mail.....

Date de naissance.....

Personne à prévenir en cas d'urgence .....

Numéro de téléphone de la personne à prévenir.....

Avez-vous payé votre adhésion à l'AG11 en 2016 ?     OUI                       NON